RETRAITE SPORTIVE FEREOPONTAINE
19 NOVEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Bonjour à toutes et à tous,
Nous allons tenir une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire.

Bureau de vote tenu par Eliane LAMBERT, Chantal AUBRY, et Nadia TISSINIER.

Le nombre d'adhérents total s'élève à 368.
Le nombre de pouvoirs reçus est de : 64
Le nombre d'adhérents présents est de : 143
Soit au total 207 membres présents ou représentés.

Le quorum de ***92*** imposé par nos statuts étant dépassé, notre AG peut légalement statuer.

Je déclare donc ouverte notre **A**ssemblée **G**énérale **O**rdinaire pour la saison 2024/2025.
Rufino FERNANDEZ, Président

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements à :

- Monsieur Albert VAN DE BOR, conseiller délégué à la vie associative.
- Madame Michelle RIGAS, conseillère déléguée aux séniors.
- Monsieur Christian BARTHE, président CODERS 77.
- Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de club :
  - Aline BRZAKOWSKI, **R**etraite **S**portive **M**elun **V**al de **S**eine, Melun.
  - Anne-Marie DANNAPPE et Jean-Pierre LABILE, vérificateurs aux comptes.

Et, bien sûr, un grand merci à vous mesdames et messieurs adhérents qui avez choisi d'être parmi nous à l'occasion de cette assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de notre ***A***ssemblée ***G***énérale ***O***rdinaire est :

- ✓ Rapport moral : Christine Labile, vice-présidente.
- ✓ Rapport financier : Jean-Michel Humbert, trésorier et Denis Aubry, trésorier-adjoint.
- ✓ Rapport d'activité : Dominique Le Roy-Renaux, secrétaire.
- ✓ Bilan et Perspectives : Rufino Fernandez, président.
- ✓ Et nous répondrons aux questions que vous nous poserez.

Les rapports financier et d'activité feront l'objet d'un vote à main levée.

Suivra l'***A***ssemblée ***G***énérale ***E***xtraordinaire :

- ✓ Nouveaux statuts ***RSFP***.
  - Résultat du vote.
- ✓ Election du 16ème membre du ***C***onseil d'***A***dministration.
  - Présentation de la candidate.
  - Résultat du vote.
- ✓ Remerciements Guy et Patrick.

Enfin, nous nous retrouverons toutes et tous pour partager un buffet.

RAPPORT MORAL

Christine Labile (Présidente adjointe)

Chères adhérentes,
Chers adhérents,
Mesdames,
Messieurs,
Bonjour,

L'assemblée qui nous réunit tous aujourd'hui concerne la saison 2024/2025

La Retraite Sportive Féréopontaine est en bonne santé et tous les voyants sont au vert.

- Le nombre d'adhérents est **en constante augmentation :**

- Pour la saison 2024-2025 : **343 adhérents** dont 68% de femmes.
  - 51 nouveaux sont venus nous rejoindre.
  - Nous avons eu 2 cartes découverte.

Comparativement à la saison 2023-2024 où il y avait eu **333** adhérents, nous avons donc eu une progression de **3%.**

Pour la saison 2025-2026, nous avons une projection à **380** adhérents.

Par villes :

- St-Fargeau Ponthierry : **131** dont 94 femmes
- Boissise le Roi : **50** dont 31 femmes
- Pringy : **37** dont 30 femmes
- Chailly en Bière : **23** dont 14 femmes

Ages :

- La plus jeune : 59 - Le plus jeune : 56
- La plus âgée : 89 - Le plus âgé : 88

- Le nombre d'activités proposées est maintenant de **15**, puisque depuis septembre on peut pratiquer le Pickleball. Il faut noter que la Pétanque et Activ' Mémoire « cartonnent » et que nous avons de plus en plus de randonneurs.

- Notre performante équipe d'animateurs bénévoles au nombre de **32 plus 4 venant d'autres clubs se renforce et n'oublions pas qu'ils sont notre ADN !**

- De nombreuses balades « à thème » ont été organisées pour le plus grand bonheur des adhérents. Un grand merci à Martine et Jean-Michel.

- Une belle réussite pour notre Journée Club du 28/05 : beaucoup d'animations proposées ; de plus l'équipe événementiel nous a régalé avec un succulent repas antillais. N'oublions pas Jean-Jacques, notre reporter préféré, qui nous propose toujours de jolis clichés.

- Au Forum des associations du 07/09, nous avons encore effectué de nombreuses inscriptions et bien évidemment nous avons toujours le grand plaisir de retrouver nos adhérents.
Il faut signaler que **90%** de nos anciens adhérents ont renouvelé leurs adhésions et que nous avons à ce jour **57** nouveaux.

Mais rien ne pourrait fonctionner sans un Conseil d'Administration efficace et très impliqué. Depuis novembre dernier, Philippe du secrétariat est bien épaulé par Dominique et Anne-Marie qui ne se sont pas ménagées pour leur première mandature !

Nos trésoriers Jean-Michel et Denis n'ont vraiment pas chômé non plus et se sont dotés d'un outil comptable performant avec une **Version Web du logiciel**
B-Associations.

Dès janvier, le groupe secrétariat et moi-même, nous sommes attelés à la refonte de nos statuts, afin de nous conformer aux évolutions législatives, aux attentes de la FFRS qui souhaitait un respect plus strict de la parité mais également aux prescriptions de l'administration fiscale suite à la bonne nouvelle reçue.

En effet la RSFP est reconnue dorénavant d'intérêt général (un grand merci à Guy Bourdin pour avoir planché sur ce dossier).
Cette reconnaissance permet de faire appel aux dons et libéralités, à cet égard les frais de déplacements engagés par les bénévoles, au titre de leurs missions, sont considérés comme des dons.
Rappelons que la RSFP devait répondre à 3 critères à savoir : une gestion désintéressée, être à but non lucratif et ne pas réserver ses activités à un cercle restreint de personnes.

Dominique, Anne-Marie et Philippe, ont travaillé en parallèle sur **notre Règlement Intérieur : la RSFP se dote ainsi d'un document actualisé et enrichi** qui régit les relations entre notre Association et ses adhérents et précise les droits et obligations de chacun et bien entendu, est porté à la connaissance de tout nouveau membre qui doit en accepter les termes.

Il est évident qu'une Grande Maison comme la Nôtre doit pouvoir fonctionner grâce aussi à **des subventions qui ont été bien conséquentes cette année : pour un total de 5175 euros.**

<u>Subventions venues de</u> :

- La Mairie de St Fargeau Ponthierry, Chailly en Bière, le Département, qui de plus nous a octroyé la somme de **2596 euros suite à ma constitution de dossier dans le cadre des activités pour le 3ème âge.**

Cependant, ne perdons pas de vue que nous devons réaliser des provisions pour les 30 ans du Club en 2028 !

Dans « nos cartons, » si les conditions sont remplies, nous constituerons un dossier dans le cadre d'un Projet Associatif.

Une association doit toujours évoluer et s'enrichir en se dotant entre autres de commissions. Soyez certains que nous poursuivrons nos efforts afin de vous offrir le maximum de satisfactions.

Merci à nos partenaires :

- La Fédération Française Nationale de la Retraite Sportive.
- Le Corers Ile de France, comité régional de la Retraite Sportive.
- Le Coders 77, comité départemental de la Retraite Sportive.
- Le Conseil départemental pour les subventions octroyées.
- La municipalité de St Fargeau Ponthierry, qui en plus d'une subvention de fonctionnement, met différents locaux à notre disposition.
- La municipalité de Pringy qui nous fait bénéficier gracieusement de ses locaux.
- La municipalité de Chailly en Bière pour la subvention versée en 2025.

Et bien sûr, à tous les bénévoles qui œuvrent au sein du Club.

Merci de votre attention.

Rapport financier 2024/2025

Jean-Michel Humbert (Trésorier), Denis Aubry (Trésorier adjoint)

Nous examinons en premier lieu le ***COMPTE DE RESULTAT***.

Partie DEPENSES

Légère augmentation des frais d'exploitation générale avec une diminution relative des frais de déplacement ***1 689,54 €*** pour une prévision de ***1 800 €***.

L'équipement et le petit matériel accusent un montant conséquent de ***2 681,05 €*** pour une prévision de ***1 500 €***. Les subventions accordées nous ont permis de faire l'acquisition de plusieurs armoires de rangement.

Les salaires se montent à ***1 937,95 €*** pour une prévision de ***1 800 €***. Selon les jours fériés du mois de mai, nous constatons des différences dans les jours des activités.

Le montant des paiements à nos Entrepreneuses Individuelles est stable : ***9 890€*** pour ***10 000 €*** prévus.

Bien que nos dépenses soient relativement basses, ***856,57 €*** pour ***1 500 €*** nous vous avons offert un beau buffet pour l'Assemblée Générale dernière.

Pour les cotisations, aux ***11 723,92 €***, il convient d'ajouter un montant de ***4 246,62 €*** représentant les Cartes Bleues comptabilisées par la Fédération.

Les dépenses exceptionnelles paraissent importantes, néanmoins il nous faut déduire la participation des adhérents : ***7 781 €*** à défalquer de ***11 936,72 €***.

VENTILATION DES DEPENSES EN POURCENTAGE :

- Licences FFRS : ***14,96%***
- Exploitation générale : ***5,72%***
- Salaires : ***1,81%***
- Charges salariales : ***1,49%***
- Auto Entrepreneurs : ***9,26%***
- AG : ***0,80%***
- Activités diverses (journée club, sorties…) : ***11,23%***
- Mise à dispo gratuite : ***23,41%***
- Bénévolat : ***28,09%***
- Dons Bénévoles ***3,23%***

Côté RECETTES
De même, pour les Cotisations de la FFRS, il convient d'ajouter également un montant de ***4 246,62 €*** correspondant aux Cartes Bleues.

Les ACTIVITES ont bien progressé soit ***21 010 €*** pour une prévision de ***19 300 €***.

Si la SUBVENTION du CONSEIL DEPARTEMENTAL est moindre ***1 356 €*** pour ***1 700 €*** prévus, une SUBVENTION particulière de ***2 596 €*** nous a été accordée suite à la présentation d'un dossier béton élaboré par notre Vice-Présidente Christine Labile.

Bonne progression de la SUBVENTION MAIRIE de ***1 073 €*** pour une prévision de ***900 €***.

Les revenus de notre compte EPARGNE se chiffrent à ***1 214,17 €*** pour prévision de ***850 €***, les taux ayant été modifiés par deux fois.

Nous terminons cette année notre BUDGET avec un résultat positif de ***905,96€***.

VENTILATION DES RECETTES EN POURCENTAGE :

- Cotisations (part club) : ***1,58%***
- Activités : ***22,09%***
- Subventions : ***5,44%***
- Journée RSFP : ***8,18%***
- Divers : ***1,28%***
- Mise à dispo gratuite : ***26,28%***
- Bénévolat ***31,54%***
- Dons bénévolat ***3,62%***

Examinons à présent le tableau BILAN

A l'ACTIF, nos disponibilités se chiffrent à ***43 770,68 €*** dont compte courant ***4 038,11 €*** et compte livret ***39 732,57 €***.
A noter, que les charges constatées d'avance, cotisations versées à la FFRS de la saison 2025/2026 avant le 1er septembre 2025, sont d'un montant de ***7 208,50 €***.

Côté PASSIF, le REPORT A NOUVEAU est de ***41 808,05 €***, les produits constatés d'avance, cotisations et participations perçues par notre club de la saison 2025/2026 avant le 1er septembre 2025 s'élèvent à ***8 265,17 €*** (le solde entre les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance se monte à ***1 056,67 €***).
Le résultat de la saison 2024/2025 se chiffre à ***905,96 €*** soit un total général de ***50 979,18 €***.
Je passe la main à mon adjoint Denis AUBRY pour le tableau PREVISIONNEL.
Mais veuillez noter que pour la nouvelle saison, nous permutons nos fonctions. Dorénavant, Denis prend en charge la saisie des écritures sur le Web.

Jean-Michel Humbert- Trésorier

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2025-2026

Le budget change de forme cette année. Il s'appuie sur la modélisation d'un nouveau modèle financier.
La RSFP, notre association, est une organisation indépendante qui s'appuie sur une structure fédérale solide et puissante,
la FFRS.
La fédération FFRS, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère des Sports et Membre associé du Cnosf (comité national olympique et sportif français) mutualise 400 clubs indépendants, comme le nôtre, au niveau national.
Elle nous apporte la légitimité et le professionnalisme indispensable au développement durable de notre club.
Très schématiquement, la FFRS, au travers de son organisation CoDers/CoRers, nous apporte les formations certifiantes indispensables pour nos animateurs, nous organise des séjours sur tout le territoire et met à notre disposition un outil pour la gestion de nos adhérents et de nos activités. C'est l'outil « FFRS360 » que vous utilisez si vous vous inscrivez sur internet.

Notre club s'articule autour de 4 pôles:

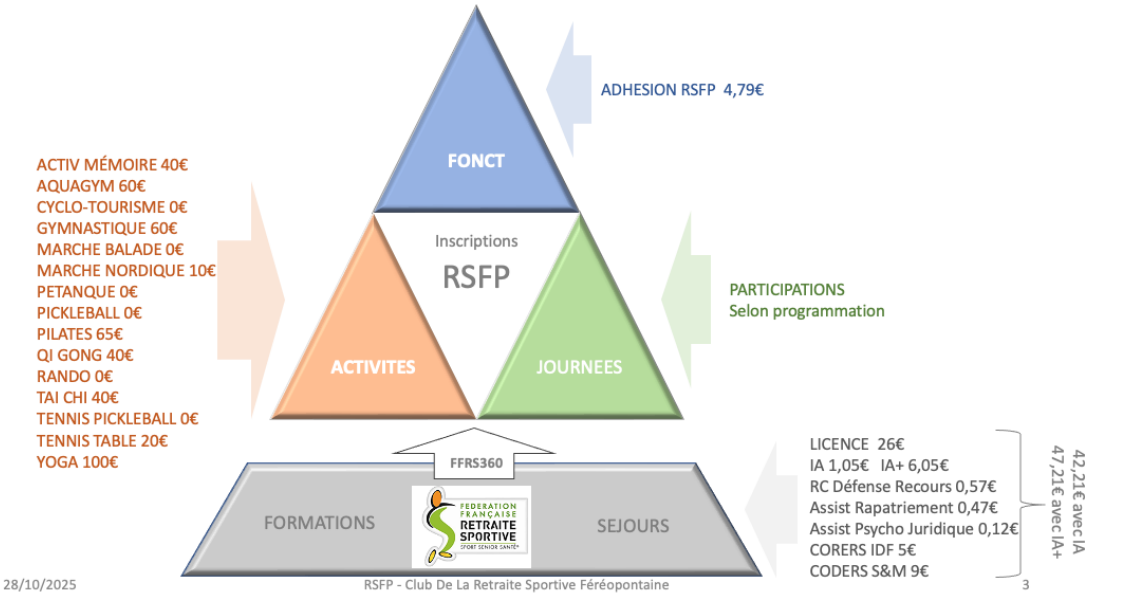

- **FONCT** (Fonctionnement) recouvre tout ce qui est général à tous les adhérents, mais qui n'est pas directement lié aux activités ou aux journées
- **ACTIVITES** regroupe tout ce qui est nécessaire au bon déroulement de nos 15 activités hebdomadaires
- **JOURNEES DECOUVERTES** englobe toutes les journées organisées en cours d'année pour visiter et découvrir de beaux sites

- FFRS est, dans le cadre du budget prévisionnel, un passage financier entre le montant des licences/assurances que nous percevons et que nous restituons à l'identique à la FFRS

Il n'y aura pas de comparaison avec l'exercice précédent. Ce budget marque une nouvelle ère alignée sur un modèle financier entièrement repensé.
C'est ce modèle qui sera dorénavant utilisé pour vous présenter nos résultats.

ANALYSE PAR AXE:



FONCTIONNEMENT: 13% des charges, 7% des produits
« Fonctionnement » regroupe toutes les dépenses de secrétariat et d'animations et il est financé par les cotisations (4,79€) et par la participation des adhérents à la journée club

Côté CHARGES nous budgétons 5 612 €
/ 1 062 € de secrétariat et redevance du logiciel de comptabilité
/ 4 550 € d'animations (Forum des associations, accueil des nouveaux, AG, Journée Club, Conseils d'administration)

Côté PRODUITS nous budgétons 3 277 €
/ 1 677 € de cotisation (basé sur 350 adhésions +2% versus saison précédente)
/ 1 600 € de participation à la journée club (basé sur 80 participants à 20€)

Nous budgétons un déficit de -2 335€. Ce déficit sera comblé par l'excédent des « ACTIVITES ». Ce déficit est un choix délibéré de notre part.
Notre obsession est de tout faire pour offrir à nos adhérents les meilleures conditions financières et de terminer nos exercices légèrement dans le vert, mais sans plus. Nous sommes une association à but non lucratif.



ACTIVITES: 55% des charges, 61% des produits
« Activités » regroupe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer le bon déroulement de nos 15 activités hebdomadaires. Il est alimenté majoritairement par les inscriptions et les subventions

Côté CHARGES nous budgétons 23 937 €

/ 4 294 € pour nos animateurs (frais de transport pour les formations, participation pour leur licence, et quelques achats spécifiques)
/ 2 000 € d'investissements pour assurer le bon déroulement des activités (accessoires aquagym gym etc ..)
/ 10 243 € de frais de prestataires extérieurs pour 3 cours de Pilates, 2 cours de Yoga et 1 cours de Gym (nous n'avons pas de compétence Yoga / Pilates parmi nos animateurs)
/ 3 650 € de salaires pour assurer la sécurité des cours d'aquagym
/ 3 750 € pour des animations propres aux activités (repas animateurs et membres du CA et animations spécifiques comme repas aquagym)

Côté PRODUITS nous budgétons 26 953 €

/ 21 225 € d'inscription aux différentes activités
/ 4 343 € de subventions de la municipalité de Saint Fargeau Ponthierry, du Département, de la Région et de la Commune de Chailly en Bière
/ 1 385 € de participation des participants aux animations spécifiques (aquagym) et participation pour des invités au repas des animateurs et membres du CA

Nous dégagerons 3 016 € d'excédent dans ce domaine

JOURNEES DECOUVERTES / VISITES: 12% des Charges, 12% des produits



Ce domaine regroupe toutes les visites découvertes qui seront organisées au fil de l'eau. Depuis septembre déjà 2 visites ont été réalisées (visite Cressonnière et de Notre Dame de Paris)
Côté CHARGES nous budgétons 5 300 € pour les repas, les billets d'entrée, le transport, les guides
Côté PRODUITS nous budgétons 5 100 € soit un léger déficit de 200 €

La particularité de ce domaine est qu'il ne peut pas y avoir d'excédent. Aucune marge n'est faite. Nous budgétons 200€ de déficit car on n'est jamais à l'abri d'un problème de dernière minute .



FFRS : 20% des charges, 20% des produits
Cette rubrique est naturellement à l'équilibre. Il s'agit des Licence/Assurance encaissées par la RSFP lors des inscriptions par chèque, puis rétrocédées intégralement à la FFRS

GLOBALEMENT :
Nous budgétons globalement 43 713 € de CHARGES et 45 194 € de PRODUITS soit un BUDGET NET DE 1 481 € (481€ liés à nos opérations et 1000€ d'intérêts du Livret A)

BUDGET RSFP 2025-2026 SYNTHESE GLOBALE					
	CHARGES	PRODUITS	Budget	Charges	Produits
FONCTIONNEMENT	-5 612	3 277	-2 335	13%	7%
ACTIVITES	-23 937	26 953	3 016	55%	61%
JOURNEES / VISITES	-5 300	5 100	-200	12%	12%
FFRS	-8 864	8 864	0	20%	20%
Budget Opérationnel	**-43 713**	**44 194**	**481**		
LIVRET A		1 000			
Budget Global		**45 194**	**1 481**		

Nous sommes conscients que le contexte national actuel nous oblige à la plus grande prudence. Nous devrons redoubler de vigilance.

1 481 € sera notre fil conducteur pour cet exercice 2025-2026
Nous nous référerons toujours à cet indicateur pour savoir où nous en sommes et pour prendre les mesures correctives adéquates.
Ce sera notre base pour vous présenter les résultats lors de la prochaine AG

Denis AUBRY-Trésorier Adjoint

Retraite Sportive Féréopontaine de Ponthierry (RSFP)

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE DU 01/09/2024 au 31/08/2025.

Chers adhérents,

Nous, Anne-Marie DANNAPPE et Jean-Pierre LABILE, nous sommes rendus au domicile du trésorier Jean-Michel HUMBERT en compagnie du trésorier adjoint Denis AUBRY le 12 novembre 2025, afin de procéder à la vérification des comptes, arrêtés au 31 Août 2025.

La comptabilité est tenue informatiquement sur la version WEB du logiciel B-Associations de la FFRS, tous les documents afin de faciliter notre contrôle ont été mis à notre disposition.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses et des recettes, enregistrées au cours de l'exercice par un sondage sur l'ensemble des recettes et des dépenses.

Nous avons également procédé à la vérification des rapprochements bancaires en nous assurant que le solde comptable soit justifié par rapport au solde du relevé bancaire.

Notre mission de vérification s'est bien déroulée du fait de la bonne tenue et du classement des dossiers mis à notre disposition. Cette rigueur dans la gestion nous a permis de trouver une anomalie dans les écritures à la ligne N°523 le 28/11/2024 pour un montant de 248€ ; il s'agit du versement d'un complément de subvention réglé par virement par le Trésor Public en provenance de la mairie de Saint-Fargeau Ponthierry. Malgré plusieurs relances nous n'avons toujours pas reçu le document justificatif.

Nous pouvons donc en fonction des éléments qui ont été mis à notre disposition, certifier le bon enregistrement des opérations dans les comptes, la régularité et la sincérité du compte d'exploitation et du bilan pour cet exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Nous formulons les réserves d'usage dans la mesure où des faits et documents, susceptibles de modifier le résultat au 31 Août 2025, n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblé Générale d'approuver les comptes de l'Association RSFP pour l'année 2025 et de donner quitus au Président et au Trésorier.

Fait le 12 novembre 2025.

Anne-Marie DANNAPPE et Jean Pierre LABILE





<u>Vote à mains levées :</u> Après avis des vérificateurs aux comptes, aucune question n'étant posée, concernant le rapport financier et le budget prévisionnel, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 207 voix.

Conformément à nos statuts, une ou plusieurs personnes doivent être désignées en tant que vérificateur aux comptes pour la saison 2024/2025.

Mme Anne-Marie DANNAPPE et Mr Jean-Pierre LABILE se sont proposés et ont été acceptés.

RAPPORT D'ACTIVITE 2024-2025

L'année 2024/2025 confirme la bonne santé de notre association avec une croissance du nombre d'adhérents : nous totalisons 343 inscrits soit une augmentation de 3% par rapport à 2023/2024.

Nous proposons désormais 15 activités (au lieu de 13 l'année précédente)
En effet deux nouvelles activités sont proposées :

- **ACTIV MEMOIRE, avec deux animatrices Christine Labile et Martine Houssier**

Cette discipline consiste en une coordination, entre activités physiques et activités cérébrales. Cette discipline se différencie des ateliers "mémoire en éveil" qui existent par ailleurs au sein de la fédération et qui consistent en exercices uniquement basés sur les fonctions cognitives, à savoir la réflexion, la concentration et la logique.

40 inscrits avec une très bonne assiduité, ce qui a très vite nécessité l'ouverture d'un 2eme cours dès janvier 2025. Les animatrices soulignent la bonne humeur régnant dans les deux groupes et l'implication forte de ses membres.

- **MARCHE NORDIQUE proposée par Guy Leclerc.**

- Cette pratique se distingue de la marche traditionnelle par une plus forte sollicitation **musculaire de l'ensemble du corps** et une plus ample oxygénation.

L'activité a démarré avec un seul animateur. Ce qui est difficile. Pour cette raison, la mise en œuvre s'est effectuée en coanimation avec les équipes d'animateurs de Melun, que nous remercions.

Les sorties se déroulent tous les vendredis matin en forêt de Fontainebleau.
Nous comptons **22 inscrits**, répartis sur 3 niveaux, la durée des sorties est de deux heures.

Pour 2026, l'objectif est **de former de nouveaux animateurs**, ce qui permettra à la RSFP de fonctionner en autonomie (par rapport à Melun) et de définir de nouveaux créneaux horaires.

Venons-en maintenant à nos activités classiques, les grandes tendances se maintiennent :

<u>Les activités gymniques au nombre de trois : aquagym, gymnastique, et pilates</u>

AQUAGYM : l'activité a réuni **67 adhérents** sur deux créneaux horaires. **7 animateurs**.
Cette activité rencontre un succès non démenti au fil des années.
Malheureusement de nombreuses demandes d'adhésion n'ont pu être satisfaites, cette année encore.
Nous rappelons aux participants à l'activité l'existence d'une charte de bonnes pratiques annexée au Règlement Intérieur et qui stipule les règles spécifiques à l'activité que chacun se doit de respecter pour le bénéfice de tous.

GYMNASTIQUE: 78 adhérents en 3 séances.
Cette saison a vu la formation d'un nouvel animateur, Denis, qui a pris en charge l'un des cours du Lundi. Nos **trois animateurs** notent une très grande assiduité aux cours et s'attachent à proposer une variété d'exercices destinés à un perfectionnement progressif tout en restant adaptés à l'âge des pratiquants et à la condition physique individuelle.

PILATES : 60 adhérents en 3 séances encadrées par une professionnelle.
Les séances du mardi se déroulent désormais dans une salle plus adaptée à l'activité., à Pringy (très belle salle) L'activité du vendredi reste à la Fileuse.
Nous notons une progression visible des participants qui d'ailleurs se réinscrivent chaque année.(Certains disent qu'ils redoublent, mais je crois qu'ils progressent.)
L'intégration des nouveaux pratiquants s'effectue dans un cours dédié qui permet la reprise des notions de base.

<u>Les pratiques corporelles douces au nombre de trois : le yoga, le qi gong et le tai chi</u>

YOGA : **39 pratiquants en 2 séances**. Encadrés par une professionnelle.
Deux très bons groupes et excellente ambiance.
A noter toutefois un déséquilibre dans la fréquentation des deux cours : la séance du mardi matin est toujours en sous-effectif alors que celle du Jeudi est trop fréquentée.
Idéalement il faudrait envisager un rééquilibrage des deux séances pour le bien-être de tous les adhérents et également du professeur.

QI GONG : **23 adhérents en 2 cours**
Les cours de QI Gong ont été animés en double, alternativement par Didier et Daniele à raison d'une semaine sur deux. →18 cours sur l'année pour chacun.

Le premier cours du jeudi de 14h00 à 15h00 pour 10 inscrits rencontre un taux de participation médiocre avec un effectif moyen de 3.3 pratiquants

Le second cours de 15h15 à 16h15 pour 13 inscrits rencontre un plus grand succès : certainement lié à l'horaire. En moyenne 8.6 participants.

TAI CHI : **17 participants**
Le Tai chi est une forme d'art martial. Il est constitué d'un ensemble de mouvements continus et circulaires réalisés avec lenteur et précision, dans un ordre défini au préalable.
Les cours de Tai-chi Chuan de 16h30 à 17h30 ont été animés conjointement par Didier et Maud.
L'effectif moyen par cours est de 9.7 participants. Le nombre de séances animées s'est élevé à 33.

Une opération spéciale **"Les Estivales de Juin"** a été organisée en extérieur, sur 2 dimanches matin du mois de juin, le premier à la base de loisirs Seine Ecole avec 9 participants et le second dans le parc de la mairie de Pringy avec 4 participants.
Compte tenu de l'intérêt rencontré, nos animateurs envisagent de reproduire cette opération et également de faire des cours de semaine **en extérieur** dans le parc de la mairie de Pringy, bien sûr en fonction des conditions climatiques.
Bravo aux animateurs pour cette belle initiative qui rencontrera un très vif succès à l'avenir.

<u>Les jeux d'adresse : la pétanque et le tir à l'arc</u>

PETANQUE : 30 pratiquants. **1 animateur**.
23 séances ont été organisées en 2024/2025
(Nous rappelons que l'activité est en extérieur et dépend en grande partie de la météo).
On note une répartition équitable entre hommes et femmes.
Selon l'animateur, de grands progrès ont été réalisés, ce qui l'incite à envisager pour l'année à venir **des tournois avec les clubs environnants**.
Par ailleurs, pour 2026 un nouvel animateur viendra renforcer l'équipe, ce qui va contribuer à la montée en compétence de nos pratiquants !!!

TIR A L'ARC : 2 participants et 1 animateur :
L'activité de Tir à l'Arc, est plus ou moins en sommeil à la RSFP puisque nous ne disposons pas d'un pas de tir sur la commune.
La pratique est réalisée à Cesson, avec l'aide de 3 animateurs du RSB Balory.
Cette situation, conjuguée à des horaires très peu pratiques (12h15 /13h15) explique certainement le petit nombre d'inscrits de notre club.
Le créneau concerné semble difficilement modifiable dans la mesure où les lieux sont principalement occupés par les scolaires le reste de la journée. Le temps d'installation et de rangement du matériel limite souvent la durée réelle d'exercice à une demi-heure.

Les activités de plein air : la randonnée, la balade et le cyclotourisme :

RANDONNEE PEDESTRE : De loin notre activité principale qui se déroule tous les mardis matin, tout au long de l'année. **235 pratiquants sont inscrits et se répartissent sur 4 niveaux**.

Nos animateurs sont nombreux à encadrer cette activité (**au nombre de 15**).
Nous tenons à les remercier chaleureusement car cette année a été un peu tendue : nous avons compté quelques blessures et problèmes de santé qui ont éloigné certains d'entre vous, provisoirement, de nos belles forêts.

Merci à tous ceux qui ont assuré la permanence de l'activité.

Et bien sûr bienvenue aux nouveaux animateurs de la discipline, qui ont également beaucoup assuré : Bruno, Jean-Pierre

Pour mémoire, les quelques randos organisées à la journée ont toujours beaucoup de succès. Citons pour exemple les 25 bosses, les arbres remarquables, le tour du massif forestier en 4 journées (une par trimestre)

BALADES DU VENDREDI : 213 inscrits pour 20 participants à chaque sortie. **11 animateurs**.
L'activité se pratique idéalement en présence des deux animateurs, ce qui permet d'adapter les trajets pour une partie du groupe en fonction des difficultés rencontrées.
Si un seul animateur est présent, seule est proposée la version de base (deux heures - six kilomètres maximum - très peu de difficultés)

Cette activité fait, elle aussi, l'objet d'une charte annexée au règlement intérieur.
Plusieurs balades thématiques ont été proposées lors du dernier exercice et ont rencontré un vif succès :
- Journée à Dourdan (octobre 2024)
- randonnée galette (janvier 2025)
- musée Rosa Bonheur (mars 2025)
- visite du château de Fontainebleau (avril 2025)
- randonnée pique-nique aux vignes de Saint Fargeau (mai 2025)
- sortie découverte à Orléans (mai 2025)

Autant de sorties qui nécessitent un important travail préparatoire.
Les animateurs, dont il faut louer l'investissement, promettent de faire encore mieux en 2025 - 2026 !

CYCLOTOURISME : l'activité regroupe **7 adhérents dont 2 animateurs**.
Le groupe est très performant, il réalise des sorties de l'ordre de 80 km.
En plus des sorties hebdomadaires, ils ont participé à des évènements d'ampleur régionale ou nationale.

Quelques sorties en groupes à la journée que nous pouvons citer :

- L'AUDAX 200km de Ballainvilliers le 23 mars
- Le BRM 200 km du CSB Brétigny le 26 avril
- Un exploit remarquable : l'Etape du Tour de France le 20 juillet pour Jackie (en 10H18 pour 131km et 4500m de dénivelé entre Albertville et La Plagne)
- Des sorties individuelles jusqu'à 300km... à Moutiers-au-Perche, Sens et Châteauneuf sur Loire ;

Néanmoins que cela ne décourage pas de futurs adhérents : l'équipe accueillera volontiers de nouveaux cyclistes, s'adaptera au niveau de chacun, et surtout rappelle que l'activité est ouverte aux femmes. Bien entendu !!!

Enfin j'en terminerai par les jeux de raquettes :

TENNIS : 11 participants, plus de la moitié extérieurs - 3 animateurs 1 Rsfp + 2 extérieurs
L'activité s'exerce sur les terrains couverts de la base de Seine Ecole, ce qui permet la pratique en toutes saisons. La présence d'un pourcentage élevé de pratiquants extérieurs témoigne de l'implication dans ce sport de véritables "mordus" qui se retrouvent sur les divers courts plusieurs fois par semaine.
Un essai de Pickle Ball a rencontré un accueil très favorable et a amené l'achat de matériel par l'association et l'ouverture d'une section cette année

TENNIS DE TABLE : 34 participants - 6 animateurs
Deux séances de TT par semaine y compris pendant les vacances scolaires.
Les faits marquants pour la saison 2024-2025 :
- des entrainements collectifs ou individuels proposés aux adhérents qui le souhaitent
- l'organisation d'un tournoi interne RSFP par équipes en doubles en juin 2025 : l'équipe des terribles contre les redoutables

- l'acquisition de maillots RSFP spécifiques au Tennis de Table : 35 maillots commandés par nos pongistes en mai-juin 2025
- Et surtout des progrès remarquables pour l'ensemble de notre groupe qui sera bientôt, pourquoi pas, en capacité de se mesurer aux Frères LEBRUN !!!

En conclusion
Lorsque nous adhérons à la RETRAITE SPORTIVE, notre objectif est de développer ou d'entretenir nos aptitudes physiques, nos capacités cardiaques et respiratoires, la concentration, la mémorisation, l'équilibre, voire la souplesse.

Mais cela va bien au-delà :
Les bienfaits de nos activités dépassent largement le cadre sportif, et la recherche d'une meilleure condition physique. Nous apprécions tous ces moments de convivialité. (Ils sont synonymes de maintien du lien social.)
(Le club constitue alors un espace de socialisation, de convivialité, de cohésion et d'implication, qui participe au bien-être global, soutient la santé mentale et renforce la joie de vivre.)

A cet égard, nous constatons que toutes les activités se déroulent dans un climat de grande convivialité, de respect mutuel et d'échanges multiples qui ne font que **confirmer le plaisir éprouvé à nous retrouver ensemble, chaque semaine.**

Merci vivement à nos animateurs bénévoles qui, au-delà de leur rôle d'encadrement sportif, favorisent ainsi la bienveillance et l'esprit d'équipe.
Merci à vous tous qui êtes acteurs de cette excellente ambiance.

Merci enfin à notre président qui s'investit au quotidien pour défendre les intérêts de notre association et pour la faire rayonner bien au-delà de notre petite commune.

Le Secrétariat : Dominique LE ROY-RENAUX, Anne-Marie GASNIER, Philippe DUPONT

Vote à mains levées : en l'absence de questions, le rapport d'activité est voté à l'unanimité des présents et représentés soit 207 voix.

Proposition d'une participation club flottante de : 4,50€ à 5,50€

Après plusieurs années sans augmentation, à partir de la saison 2023/2024, la FFRS augmente la cotisation de ***6 €*** (licence et assurances), afin de financer des investissements (locaux et FFRS360) nécessaires pour le bon fonctionnement de la fédération.
Suite à cette augmentation importante, notre club, la RSFP, décide de prendre en charge une ***remise temporaire de plus ou moins 3 €***, sur la partie de cette cotisation qui lui revient (***participation club initiale de 8 €***).
N'ayant pas rencontré de problème financier depuis cette décision, nous vous proposons de valider cette remise définitivement, de ce fait, la participation club flottante devient :

- ✓ ***De 4,50 € à 5,50 €***.

Vote à mains levées : en l'absence de questions, le montant de la participation club de 4,50 € à 5,50 € est votée à l'unanimité des présents et représentés soit 207 voix.

Bilan 2024/2025

Par Rufino Fernandez

Les réussites

- ***Gestion des dossiers :***

  - Grâce à Guy et Anne-Marie, notre association a été reconnue « d'intérêt général ». Ce fut un dossier lourd et long à monter. Ils n'ont compté ni les heures, ni leur travail. Nous les remercions chaleureusement pour le travail effectué.
  - Un groupe de travail réunissant Christine, Dominique, Anne-Marie et Philippe a effectué, au prix de nombreuses heures de travail la refonte de nos statuts et la rédaction du règlement intérieur. Pour arriver à ces réalisations, ce sont des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie.
    Nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements pour leur investissement.

- ***Gestion des adhérents :***

  - FFRS 360, avec ses « bugs », n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir.
    Fonctionnel, ce système nous permet de gérer les inscriptions et les activités.
    À tout moment, nous pouvons accéder, en temps réel à l'évolution de nos données.
  - Une version « web » de notre compte a été mise en place.
    Elle est opérationnelle ! Notre trésorier suit, ainsi, au quotidien la prévision et l'évolution du budget.
    Nous adressons nos remerciements et félicitations à Denis pour le travail accompli, sans compter ni son temps, ni son énergie, également.

- ***Recrutement des animateurs, des bénévoles.***

  - La recherche active de potentiels futurs animateurs porte ses fruits.
    Huit nouvelles formations sont en cours actuellement.
  - Six nouveaux membres nous ont rejoints au comité directeur.
    Si, par votre vote, vous approuvez les nouveaux statuts, Pascale viendra compléter l'équipe qui deviendra paritaire, femmes, hommes.
    Remercions cette équipe qui ne ménage pas ses efforts pour œuvrer au bon fonctionnement du club.

Je voudrais vous sensibiliser au fait, que, derrière tous ces projets réalisés, aboutis, il y a de nombreuses personnes, qui, de plus, **bénévoles,** n'hésitent pas à s'investir et à donner temps et énergie !

On ne le dira jamais assez !

Nos projets non aboutis

- ***Echanges entre clubs et associations.***

  - Démarche timide cette saison.
    - ✓ Une seule rencontre interclubs, RSFP et RSSB (Combs-la Ville), au tennis de table.
      Une fois de plus, remercions les animateurs de notre club Éric et Frédéric à l'initiative de cette rencontre et qui en ont géré l'organisation.
      Investissement, temps, énergie, bénévolat !
    - ✓ La première collaboration avec « sports santé », dans les activités : tennis de table, Qi Gong, Taï chi et gymnastique.

- ***Rédaction d'un projet associatif.***

  - Ce projet a été repoussé à de nombreuses reprises en faveur de la rédaction des statuts et du règlement intérieur, tâche prioritaire mais très lourde.

Perspectives pour notre club

- ***Poursuivre le développement des activités***

  - Activités existantes, « activ' mémoire », « Pickleball », pour lesquelles les places sont chères aujourd'hui.
  - Mise en place de nouvelles, ce ne sont pas les idées qui manquent, « renforcement musculaire », petite balade en ville, « SMS », aviron, Kurling, Kurling avec un K !, « vélo cool ».

Toutes ces activités devront être encadrées par nos animateurs bénévoles qui feront, avant tout les formations adéquates.

- ***Poursuivre la mise en place des outils de fonctionnement.***

  - Faire évoluer notre blog vers un site.
  - Partager et sécuriser nos données sur un serveur, données actuellement sur nos ordinateurs personnels.

- ***Construire un projet associatif en accord avec le projet fédéral.***

  - C'est très important pour notre club, personnellement, j'y tiens beaucoup, nous l'élaborerons car je suis tenace !
    - ✓ Ce projet associatif entraîne la mise en place de projets sportifs et d'objectifs à atteindre.
      - En y incluant la gestion des ressources humaines et financières nécessaires.

- ***Développer les échanges avec les autres clubs et associations.***

  - Multiplier les rencontres interclubs.
  - Dynamiser la collaboration avec « Sport-Santé ».

- ***Affirmer les valeurs qui nous animent.***

  - La santé par le sport
    - ✓ Convivialité, respect, entraide, solidarité, bénévolat, etc.
      Bénévolat, maître-mot qui anime nos propositions, réflexions, actions et projets et qui fait ce que notre club est !

Merci de votre attention !

Rufino Fernandez

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2025

Présentation des nouveaux statuts de la RSFP

Pourquoi modifier les statuts de la RSFP ?
Notre association a l'obligation de modifier ses statuts pour les mettre en conformité avec la législation ou la réglementation.
Nous devions ensuite les adapter pour tenir compte de la reconnaissance d'intérêt général dont nous avons bénéficié mi 2024.
Nous devions nous conformer aux recommandations de la Fédération notamment sur les exigences de parité des sexes.
Enfin, nous avons profité de cet exercice pour apporter des précisions, moderniser la rédaction et faciliter la lecture du document.

Nous allons tout d'abord, évoquer ce qui ne change pas :

L'objet social de la RSFP est réaffirmé en son Article 1

- Favoriser le développement de la pratique des activités physiques, sportives et culturelles adaptées au temps de la retraite ou du temps libre sans idée de compétition, en tenant compte des aptitudes physiques des adhérents séniors.
- Préserver le capital santé de ses pratiquants sportifs.
- Promouvoir la convivialité par la pratique en groupes.

Les contraintes légales ou réglementaires :

Les organes de direction d'une association s'intitulent Conseil d'administration et bureau. Les membres sont des administrateurs. Nous supprimons le terme « Comité directeur » de nos statuts.

Nous avons introduit dans l'article 2 un développement relatif aux Valeurs de l'association :
La Loi du 24 août 2021 impose à toute association qui perçoit des subventions publiques de respecter le **Contrat d'Engagement Républicain**. De quoi s'agit-il ?

- Engagement n°1 : Respect des lois de la République
- Engagement n°2 : Liberté de conscience
- Engagement n°3 : Liberté des membres de l'association
- Engagement n°4 : Égalité et non-discrimination
- Engagement n°5 : Fraternité et prévention de la violence
- Engagement n°6 : Respect de la dignité de la personne humaine
- Engagement n°7 : Respect des symboles de la République

Pour être en accord avec ce Contrat d'engagement républicain, nous avons donc rappelé dans nos statuts :
Que chacun dispose de sa liberté d'opinion,
Que l'association s'interdit tout débat ou manifestation d'ordre politique ou confessionnel, toute discrimination de quelque nature que ce soit.
L'association s'engage à respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines pratiquées par nos membres et définies par la loi.
L'association s'engage à un fonctionnement démocratique, la transparence de sa gestion, et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes….

Ce même article 2 évoque notre gestion désintéressée
L'association s'engage à ce que sa gestion soit désintéressée, au sens de l'article 261-7 du CGI, que son activité ne soit pas lucrative au sens de l'article 206 du même code, et que son fonctionnement ne profite pas à un cercle restreint de personnes.

→Pas d'activité lucrative (Pas de bénéfices)
→Pas de profit pour certains de ses membres

Ces exigences font partie des critères d'obtention de la reconnaissance d'intérêt général
Les ressources de l'association : depuis notre reconnaissance d'intérêt général de nouvelles ressources sont possibles. Nous sommes habilités à recevoir des dons. **(Article 12)**
En cas de dissolution de l'association, son patrimoine ne peut être dévolu qu'à une autre association (**Article 14)**

Les précisions et adaptations

Article 5 : Définition et précisions quant à la qualité de membres de l'association

- membres adhérents
- membres actifs : élus au Conseil d'Administration, animateurs de section
- membres d'honneur : désignés par le Conseil d'Administration pour services rendus
- membres bienfaiteurs, personnes soutenant l'association au-delà de la cotisation annuelle exigée ou ayant adressé des dons substantiels à l'association.

Les salariés ou prestataires ne sont pas membres.

Article 8 : les assemblées générales :

Il s'agit de la vie démocratique de l'association et du moment où tous les adhérents peuvent s'exprimer, et valider ou non la gestion de l'association confiée aux mandataires du Conseil d'administration.

Nous avons souhaité distinguer différents types d'AG

L'AG Ordinaire :

- oriente et contrôle la politique générale de l'association.
- voter le rapport financier : elle approuve les comptes de l'exercice clos après avis des vérificateurs aux comptes, elle vote le budget de l'exercice suivant et désigne les futurs vérificateurs aux comptes
- vote le rapport d'activité

L'AG Elective : pour élire tous les 4 ans les membres du Conseil d'administration

L'AG Extraordinaire : Qui statue sur les étapes déterminantes de la vie de l'association

Elle se prononce notamment sur :

- la modification des statuts (Ce qui nous réunit actuellement)
- le changement de dénomination
- les acquisitions, les échanges ou les aliénations de biens immobiliers
- la constitution d'hypothèques, d'emprunts ou les baux de plus de 9 ans
- la fusion de l'association avec une autre structure
- la dissolution de l'association et la liquidation de l'actif restant.

L'AG Extraordinaire de révocation des membres du CA

➔ **Pour ces différents types d'AG, les quorums et les votes diffèrent.**

Recommandations de la Fédération et nouveautés

Article 9 les instances dirigeantes de l'association :

Nous avons tenu à rappeler que :

L'association s'engage à garantir un équilibre dans le recrutement et l'implication des bénévoles, en visant une **répartition équitable entre les hommes et les femmes** dans les équipes opérationnelles, les comités et les missions**, approchant au maximum la parité.**

Nous avons fixé le nombre d'administrateurs entre 10 et 16 membres (pour 15 auparavant)

Nous rappelons que toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration ou du bureau ne donnent lieu à aucune rémunération

Nous avons spécifié les modalités de candidatures au sein du Conseil d'administration et les modalités de renouvellement de ce CA

Nous avons rappelé les missions du président.

Les autres organes de l'association :
Constitution de commissions pour travailler en sous-groupes : formation, événementiel, culture, communication, système d'information.

Article 11 : l'encadrement des activités est réalisé par des bénévoles (Qui ont suivi un parcours de formation complet) et exceptionnellement par des professionnels lorsque des diplômes spécifiques sont exigés.

Enfin l'article 16 mentionne l'existence du règlement intérieur porté à la connaissance de tous les membres et opposable à tous : cela signifie qu'en adhérant à la RSFP vous en acceptez les termes.

En conclusion

Nous venons de résumer les principales modifications apportées aux statuts de l'association.

Le Conseil d'administration après lecture a émis un avis favorable sur ce texte.
La Fédération Française de la Retraite Sportive à qui ces statuts ont été soumis, a également émis un avis favorable considérant qu'il y avait :

- **Respect du contrat d'engagement républicain (loi 2021-1109, article 2),**
- **Prise en compte de l'honorabilité des encadrants (article 11 des statuts, article 4 du règlement intérieur),**
- **Encadrement des activités par des bénévoles diplômés FFRS ou professionnels déclarés (articles 11a et 11b),**

Nous vous demandons désormais de procéder au vote sur ce texte, afin que ces nouveaux statuts soient définitivement adoptés.

Vote à bulletin secret :

Sur 207 membres présents ou représentés, 170 ont voté pour la modification
4 s'abstiennent, 33 votes nuls.

→ la modification des statuts est adoptée

Présentation et vote pour une 16e administratrice

Bonjour, je m'appelle Pascale CLAUDE

J'habite la commune de Ponthierry depuis 63 ans.

Je suis à la retraite depuis janvier 2023.

Précédemment je travaillais dans un cabinet de conseils aux entreprises souhaitant installer un outil de planification et GT.

En janvier 2023 je me suis inscrite à la retraite sportive. Je participe aux activités de rando, pilâtes et gym.

Aujourd'hui je souhaite rejoindre cette équipe de volontaires et bénévoles.
Je peux contribuer dans des domaines tels que la communication, la création de contenu, la mise en place d'une plateforme de communication, d'un site internet, la rédaction d'articles sur les activités, etc...

Je souhaite participer à la réflexion autour de la mise à disposition des fichiers échangés (serveur, drive ou autre) par chacun des membres du Conseil d'Administration.
Merci par avance de votre vote et de la confiance que vous m'accorderez.

Vote à bulletin secret :

Sur 207 membres présents ou représentés, 200 ont voté pour l'élection d'une 16e administratrice, 1 personne refuse, 6 bulletins sont nuls.

→ L'élection de la 16e administratrice est adoptée

REMERCIEMENTS A DEUX DE NOS BENEVOLES

Cher Guy,
Cher Patrick,

Nous avons eu l'occasion de nous « mesurer » au tennis de table pendant de nombreuses années, mais vous êtes de très bons joueurs et je n'ai eu aucune chance de gagner.
Mais ce soir je ne vous en veux pas, puisque j'ai même le privilège de vous remercier en vous accordant **le titre de Président d'Honneur, au nom de la RSFP.**

Les bénévoles sont le cœur battant de toute association et Guy et Patrick ont prouvé par leur engagement, leur dévouement et leur esprit d'équipe, qu'ils sont une valeur inestimable pour la RSFP.

Guy et Patrick ont traversé des moments difficiles suite au décès de Didier Granger (notre ancien président), mais ils n'ont jamais compté leur temps et par leur travail acharné, leur enthousiasme constant et leur générosité, on peut dire qu'ils sont pour nous tous une source d'inspiration.

Je souhaite au nom de l'ensemble des membres de la RSFP, vous témoigner notre profonde gratitude après toutes ces années de bénévolat.
Vous avez donné et donnez encore le meilleur de vous-même pour faire de la RSFP, ce qu'elle est aujourd'hui.

Au nom de tous les membres, je vous adresse mille merci.

Christine LABILE - Vice-présidente

Saint-Fargeau-Ponthierry, le 14/01/2026

Le Président

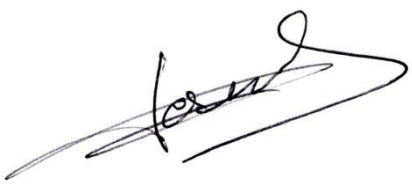

Rufino Fernandez

La Secrétaire



Dominique Leroy-Renaux

Annexes : Compte de résultat, bilan, budget prévisionnel

RESULTAT au 31/08/2025
(Période du 01/09/2024 au 31/08/2025)

DEPENSES	BUDGET 2025	31/08/2025	RECETTES	BUDGET 2025	31/08/2025
EXPLOITATION GENERALE			**COTISATIONS DES ADHERENTS**		
Fournitures de Bureau	300,00	381,17	F.F.R.S.	13 500,00	9 814,54
Fournitures informatiques	70,00	78,98			
Frais de Déplacement	1 800,00	1 689,54	ACTIVITES	19 300,00	21 010,00
Frais de réunion Comité Directeur	130,00	91,61			
Frais postaux	100,00	298,52	ACTIVITES DIVERSES	500,00	
Trésor Public	150,00	122,40			
Location POIDATZ				**33 300,00**	**30 824,54**
Achats Divers	1 750,00	598,09			
Missions et réceptions	200,00	161,20			
Equipement, petit matériel	1 500,00	2 681,05	**PARTICIPATION DES ADHERENTS**		
	6 000,00	**6 102,56**			
SALAIRES / PRESTATIONS			Journée RSFP	3 500,00	7 781,00
SALAIRES	1 800,00	1 937,95		**3 500,00**	**7 781,00**
CHARGES SALARIALES	1 500,00	1 544,00			
FORMATION PROFESSIONNELLE		42,00			
ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	10 000,00	9 890,00			
	13 300,00	**13 413,95**	**SUBVENTIONS**		
			CONSEIL DEPARTEMENTAL SPORTS	1 700,00	1 356,00
ACTIVITES DIVERSES			CONSEIL DEPARTEMENTAL SENIORS		2 596,00
			MAIRIE SFP	900,00	1 073,00
Assemblée Générale	1 500,00	856,57	MAIRIE SFP MATERIELS		
			MAIRIE CHAILLY	150,00	150,00
	1 500,00	**856,57**		**2 750,00**	**5 175,00**
COTISATIONS					
Adhésions (licences FFRS)	14 500,00	11 723,92			
	14 500,00	**11 723,92**	**RECETTES DIVERSES**		
DEPENSES DIVERSES			Revenus du compte épargne	850,00	1 214,17
Dépenses exceptionnelles	5 000,00	11 936,72		**850,00**	**1 214,17**
Frais services bancaires	100,00	55,03			
	5 100,00	**11 991,75**			
TOTAL DEPENSES	**40 400,00**	**44 088,75**	**TOTAL RECETTES**	**40 400,00**	**44 994,71**
Résultat		**905,96**			
VALORISATION BENEVOLAT	**30 000,00**	**30 000,00**	**VALORISATION BENEVOLAT**	**30 000,00**	**30 000,00**
VALORISATION LOCAUX	**25 000,00**	**25 000,00**	**VALORISATION LOCAUX**	**25 000,00**	**25 000,00**
DONS BENEVOLES		**4 011,30**	**DONS BENEVOLES**		**4 011,30**
COTISATIONS CB FFRS 360		**4 246,62**	**COTISATIONS CB FFRS 360**		**4 246,62**
TOTAL GENERAL	**95 400,00**	**108 252,63**	**TOTAL GENERAL**	**95 400,00**	**108 252,63**

BILAN AU 31 AOUT 2025
(Période du 01/09/2024 au 31/08/2025)

ACTIF	31/08/2025	*PASSIF*	31/08/2025
DISPONIBILITES	*43 770,68*	**REPORT A NOUVEAU**	*41 808,05*
Compte courant CA	*4 038,11*		
Compte sur livret CA	*39 732,57*		
Charges contatées d'avance	*7 208,50*	***Produits constatés d'avance***	*8 265,17*
		Charges à payées	*0,00*
		RESULTAT 31/08/2025	*905,96*
TOTAL GENERAL	*50 979,18*	**TOTAL GENERAL**	*50 979,18*

RSFP - BUDGET PREVISIONNEL Saison 2025-2026

FONCTIONNEMENT

CHARGES				PRODUITS			
60		**Fonctionnement**	**5 612**	**70**		**Fonctionnement**	**3 277**
	600	**Secrétariat**	**1 062**		**700**	**Cotisations**	**1 677**
	6001	fournitures, papiers ..	800		7001	Réglées par chèque	970
	6002	Redevance B-Association WEB	132		7002	Payable par FFRS B01	108
					7003	*Percu d'avance sur exercice -1*	599
	6009	*autres*	130		*7009*	*autres*	
	601	**Animations**	**4 550**		**701**	**Animations**	**1 600**
	6011	Accueil Nouveaux	350				
	6012	Assemblée Générale	1 000				
	6013	Journée club	3 000		7013	Participation Journée Club	1 600
	6014	Conseil d'administration	100				
	6019	*autres*	100		*7019*	*autres*	

ACTIVITES

63		**Activités**	**23 937**	**73**		**Activités**	**26 953**
	630	**Animateurs**	**4 294**		**730**	**Inscriptions**	**21 225**
	6301	Frais de déplacement	2 000		7301	Réglées par chèque	13 600
	6302	Participation Lic / Adhésion	1 794		7302	Vir Payable par FFRS B01	230
	6303	Achats pour l'animateur	500		*7303*	*Percu d'avance sur exercice -1*	7 395
	6309	*autres*			*7309*	*autres*	
	631	**Investissements**	**2 000**		**731**	**Subventions**	**4 343**
	6311	Investissements	2 000		7311	SFP (de fonctionnement)	900
	6319	*autres*			7312	SFP (exceptionnelle)	793
	632	**Prestataires**	**10 243**		7313	Département (sport)	1 000
	6321	Prestataire 1 Gyselynck Magali	6 695		7314	Département (3eme age)	1 500
	6322	Prestataire 2 Huard Marjorie	3 348		7315	Région	
	6323	Prestataire 3 De Castro Peixoto	100		7316	Région (exceptionnelle)	
	6324	Prestataire 4 Zina Durand			7317	Chailly en Bière	150
	6325	Prestataire 5 Ana			*7319*	*autres*	
	6329	*autres*	100				
	633	**Salariés**	**3 650**				
	6331	Salarié 1 Le Bon	1 300				
	6332	Salarié 2 Renaudin Angelina	750				
	6333	Salarié 3 Litschig	50				
	6334	Salarié 4					
	6338	Ursaaf	1500				
	6339	*autres*	50				
	634	**Animations**	**3 750**		**734**	**Animations**	**1 385**
	6341	Repas Animateurs/CA	2 500		7341	Contrepartie invité	385
	6342	Animations sans contrepartie	250				
	6343	Animations avec contrepartie	1 000		7343	Contrepartie des Adhérents	1 000
	6349	*autres*			*7349*	*autres*	

JOURNEES DECOUVERTES / VISITES

66	**660**	**Journées découvertes / visites**	**5 300**	**76**	**760**	**Journées découvertes / visites**	**5 100**
	6601	Billets Réservations	3 300		7601	Participation	5 100
	6602	Transport	1 000				
	6603	Intervenants Guides	1 000				
	6609	*autres*			*7609*	*autres*	

FFRS

69	**690**	**FFRS**	**8 864**	**79**	**790**	**FFRS**	**8 864**
	6901	Recevable par FFRS B0S	1 927		7901	Lic/Ass encaissées par chèque	8 864
	6903	*Percu d'avance sur exercice -1*	6 937				
	6909	*autres*			*7909*	*autres*	

TOTAL CHARGES	**43 713**	**TOTAL PRODUITS**	**44 194**
		Prévisionnel / résultat	**481**

				78	**780**	**INTERETS LIVRET A**	**1 000**
					7801		1 000

Total avec Livret A	**43 713**	**Total avec Livret A**	**45 194**
		Prévisionnel / Résultat	**1 481**

VALORISATION DU BENEVOLAT	30 000	**VALORISATION DU BENEVOLAT**	30 000
VALORISATION DES LOCAUX	25 000	**VALORISATION DES LOCAUX**	25 000
DONS ANIMATEURS	5 000	**DONS ANIMATEURS**	5 000
TOTAL GENERAL	**103 713**	**TOTAL GENERAL**	**105 194**
		Prévisionnel / résultat	**1 481**